Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 31/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 31/07/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/689561
N° d'annonce : 689561

I.E.R.

Société par actions simplifiée au capital de 4.104.585 €

Siège social : 3, rue Salomon de Rothschild 92150 SURESNES

622 050 318 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28 juin 2023, l'unanimité des associés a pris acte que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et ont décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre de manière anticipée la Société.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNDjN9P5
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNDjN9P5

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)